



## Un avenir à construire. Avec Le Trot



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

**J'**évoquais, dans le *Grain de Sel* de la semaine dernière, la nécessité de présenter aux dirigeants de l'Etat –actuels et futurs– un plan cohérent et concret d'évolution de l'Institution des Courses. Il formera la base d'un nouveau partenariat indispensable pour assurer la relance.

A l'évidence, le périmètre d'un tel plan dépasse le Galop et il ne peut être défini qu'en commun avec le Trot. Sa définition revient aux deux sociétés-mères, responsables des filières, à leurs organismes communs et au premier rang au PMU. Au-delà de l'Institution des Courses elle-même, il aura des retombées sur le fonctionnement de l'ensemble des activités hippiques, y compris les sports équestres qui tirent des courses une partie de leur financement. Enfin, rien ne peut être construit et ne doit l'être sans la définition d'une véritable politique des jeux dans notre pays et même dans l'Union Européenne dans son nouveau périmètre (sans le Royaume Uni et ses bookmakers).

### Première étape : les fonctions supports

Chacun a bien conscience – et évidemment au premier chef les interlocuteurs des courses au niveau

**Vendredi 23 septembre 2016 – N° 138**

politique et dans la haute administration – du gisement de productivité à exploiter en mettant en commun un certain nombre de fonctions aujourd'hui assurées indépendamment par le Trot et le Galop ou par des structures communes dont le P.M.U : l'informatique, les services des directions financières, la paye et plus largement le pilotage des ressources humaines, les achats, tout cela vient immédiatement à l'esprit. Je suis convaincu qu'il faudra aller plus loin. La mise en place d'une structure « Marketing Commun » est venue s'ajouter aux équipes existantes. Elle préfigure pourtant inéluctablement une collaboration plus quotidienne, plus opérationnelle et, finalement, rapprochée des deux sociétés-mères et du PMU.

Je connais les arguments qui viennent contrer cette évolution: la gestion du Galop coûte plus cher que celle du Trot, les prestations rendues par les uns et les autres sont différentes, tant vis-à-vis des acteurs des courses (les membres des sociétés-mères) que de l'extérieur (en particulier public et sponsors). C'est une problématique qui n'est qu'apparente. Des mécanismes de péréquation dans le temps permettront de mener à bien ces rapprochements progressivement sans qu'il n'y ait un gagnant et un perdant. C'est une question de volonté. Peugeot et Citroën ont fusionné il y a bien longtemps, Louis Vuitton et Moët-Hennessy aussi, plus récemment GDF et Suez,... et on ne pourrait pas rapprocher le Galop et le Trot déjà étroitement liés au sein du PMU ?

### Une stratégie commune pour l'avenir des filières

Mais, dans la situation actuelle de l'écosystème des courses, il ne peut être question de se limiter à un

# Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85  
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



plan de gestion par la fusion de quelques services. Si on veut construire une stratégie de long terme, un modèle économique rénové et les mettre en place avec l'État, mais aussi définir de nouveaux équilibres au sein d'une politique nationale des jeux en France, l'ambition devra être plus haute.

On ne peut pas continuer à réunir à Boulogne les Comités et les Conseils d'Administration de France Galop, rue d'Astorg ou à Vincennes ceux du Trot et, de l'autre côté de la Seine, les administrateurs du PMU sans imaginer un mode de fonctionnement qui amène à décider et à travailler ensemble. Bien sûr que le Trot restera souverain pour définir sa politique sportive, d'organisation de courses et d'élevage. Idem pour le Galop. Mais pour le reste, il importe de mettre en place un pilotage commun et même une gestion unique – et pas seulement juxtaposés – de notre institution.

Le déséquilibre actuel entre les opérateurs de jeux en France pénalise notre filière mais, sur le court terme, il profite aux finances publiques qui tirent une meilleure rentabilité directe de la Française des Jeux que des paris des sociétés de courses. Pour faire valoir des arguments justifiés vis-à-vis des ministres, pour les convaincre des gains partagés d'une nouvelle stratégie, il va falloir être forts et donc unis. Il va surtout falloir proposer des solutions - commerciales, financières, mais aussi de structures - concrètes et clés en main aux décideurs des pouvoirs publics. Rien de tout cela ne pourra se faire sans un lien fort et organisé entre le Trot et le Galop

## Le risque de la contrainte

Comme nous l'écrivions dans un récent *Grain de Sel*, le rapport rédigé par Madame Loisier, Présidente du Groupe Cheval au Sénat va plus loin encore en considérant que seule la filière cheval

dans son ensemble pourra être audible. C'est dire si nos interlocuteurs publics attendent autre chose que la mise en commun de quelques moyens logistiques ou de communication.

Le timing est serré. Il n'est pas question d'attendre la mise en place d'un nouveau gouvernement à la fin du premier semestre 2017 pour que le Trot et le Galop présentent leur stratégie, sous peine de voir son instruction renvoyée à 2018, dans le meilleur des cas. Et chacun sait que d'ici là, le risque de spirale négative provoquée par une baisse des enveloppes de prix et primes (allocations) du Galop serait réel.

Dès janvier prochain, il nous faudra rencontrer les animateurs des écuries présidentielles des principaux candidats et leur présenter des perspectives concrètes. Cela laisse quatre mois pour définir les bases du nouveau modèle avec notre partenaire du Trot. Il y a urgence.

Nos trajectoires financières donnent à l'Etat un avantage évident dans une négociation et le placent en situation de nous imposer, à terme, un nouveau mode d'organisation et des budgets d'allocations finalement administrés. Le risque de mener à bien ces rapprochements sous la contrainte – et pouvant aller jusqu'à une reprise du PMU par la Française des Jeux selon certains interlocuteurs au sein de l'administration - ne peut être vraiment ignoré. Autant y réfléchir dès maintenant, entre nous, sans s'enfermer dans des tabous afin de ne pas nous voir imposer par la contrainte un système que nous ne maîtriserions pas.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*